

Image not found or type unknown



prêt immobilier en cours

Par **Iagon 1728**, le **07/01/2020 à 20:44**

Bonjour, puis-je vendre ma résidence principale en viager alors qu'il me reste encore 4 années de remboursement immobilier bancaire ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **07/01/2020 à 21:53**

Re-bonjour

Il est préférable, pour les bénévoles qui vous répondent, de relater votre sujet et poser vos questions sur un seul fil de discussion.

Comme nous vous l'avons dit, Youris et moi, il faut être prudent dans une telle opération et respecter les règles de prix, paiement et régularité d'actes.

Quant à vendre en viager un bien qui n'est pas payé totalement, c'est possible si aucune hypothèque ne grève le dit bien et habituellement on doit rembourser simultanément le reliquat de crédit.